

Communiqué Mgr Fellay au sujet des prêtres de Campos

Publié le 16 janvier 2002
Mgr Bernard Fellay
3 minutes
Maison Générale - Menzingen

Le 18 janvier 2002 **le Cardinal Castrillon Hoyos** lira dans la cathédrale de Campos les divers documents par lesquels **le Pape Jean Paul II** érige une administration apostolique en faveur des prêtres de Campos et des fidèles qui leur sont associés. **Mgr Rangel** est reconnu comme un évêque catholique et nommé à la tête de la nouvelle administration. Cette administration aura droit aux livres liturgiques de 1962, c'est-à-dire à la messe tridentine. Les censures « peut-être encourues » (sic) seront levées. Le pape accepte l'offre des prêtres de Campos de combattre l'hérésie dans l'Eglise.

Mgr Rangel fera au nom de tous la profession de foi et lira une déclaration dans laquelle il reconnaît Jean Paul II comme pape, l'évêque du lieu comme évêque légitime, le Concile Vatican II comme un concile de l'Eglise catholique, exprimant cependant qu'il se réserve le droit de critiquer de manière positive ce qui n'est pas en conformité avec la Tradition ; et de même en ce qui concerne la nouvelle messe, reconnue comme valide en soi, mais soumise à des critiques constructives.

La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X constate que ce résultat est le fruit d'une paix séparée. Pour l'obtenir, les prêtres de Campos ont dû en quelque sorte se démarquer de la Fraternité. Elle fait remarquer la précipitation et le caractère partiellement dissimulé des tractations qui ont conduit à la reconnaissance actuelle. Ils ont par exemple abandonné la demande concernant la messe tridentine qui aurait accordé à tout prêtre (du monde entier) de la célébrer librement. Tout cela n'est pas bon, car la force est dans l'union. On ne peut pas dire non plus que par cet acte, la crise de l'Eglise soit dépassée. Cela peut être un pas dans cette direction, l'avenir le dira.

Les Pères de Campos affirment continuer le combat de la Tradition. Il faut considérer aussi qu'aucune concession substantielle au niveau doctrinal n'a été faite. Le temps seul dira comment Rome permettra le développement de cette œuvre. À ce sujet, le choix du successeur de Mgr Licinio Rangel sera d'une grande importance. Et ce point n'est pas déterminé. De même que le statut juridique de l'administration.

Quelles seront désormais leurs relations avec Rome et avec nous ? C'est encore le temps qui le dira. La situation nouvelle créée servira de test pour le futur. La Fraternité reste très réservée et observe avec appréhension d'aussi près que possible le développement de l'œuvre en attendant d'en voir les fruits. C'est aux fruits que l'on juge l'arbre.

Il reste que, pour la première fois, une structure de type diocésaine est accordée à la Tradition. Un évêque traditionnel est maintenant reconnu comme tel, comme pleinement catholique.

Nous prions pour que tout cela coopère au bien de la Tradition et de l'Eglise malgré la saveur mélangée que nous ressentons pour le moment et ne voulons que continuer à œuvrer dans l'esprit et la ligne légués par **Monseigneur Lefebvre**.

En la fête de Saint Marcel,

+ Bernard Fellay - Menzingen, le 16 janvier 2002